

## AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : IMERSION Piscines (Christophe PICHOT)  
Boulevard de la Vie  
85170 BELLEVIGNY
- pour le compte de : M. & Mme Claudie PAPIN  
1 rue des Cerfs  
85170 BELLEVIGNY
- Ets chargée des travaux : IMERSION Piscines (Christophe PICHOT)  
Boulevard de la Vie  
85170 BELLEVIGNY
- Pour le chantier :
  - Lieux des travaux : 1 rue des Cerfs
  - Objet des travaux : Stationnement d'un camion-toupie (livraison béton)
  - Date des travaux : Le 03/05/2024 de 8h00 à 11h30 et le 05/05/2024 de 13h30 à 16h00
  - Durée des travaux : 2 demi-journées

**Autorise** la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- Une attention particulière sera apportée quant à la sécurité des piétons circulant sur le trottoir (préconisation : utilisation du trottoir d'en face).
- Mise en place de la signalisation et des protections de chantier par l'entreprise sous la surveillance de l'autorité gestionnaire de la voirie.
- **Un état des lieux sera effectué avec l'entreprise avant et après les travaux.**
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

*La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêt de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)*

Le 18 mars 2024

Le Maire,

Philippe BRIAUD



Ampliation :

- Pétitionnaire
- Mairie – Services Techniques